

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE  
DES HAMEAUX DU LAVOIR  
Rond Point du Golf  
91190 Gif sur Yvette

site web : <http://www.asldulavoir.fr>

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 2015

L'assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément à l'article 9<sup>ème</sup> de nos statuts,

La séance est ouverte à 20h

### PARTICIPATION

Présents : 68 pour 106 697 points

Représentés : 65 pour 101 588 points

TOTAL : 133 soit 65,5 % , pour 208 285 points soit 66%

(Membres de l'ASL : 203, pour 315 785 points)

### 1- CONSTITUTION DU BUREAU

Présidente : Danièle Rousseau

Scrutateur : Stephan Arnoult

Secrétaire : Magali Djochgounian

**La constitution du bureau est adoptée à l'unanimité.**

### 2- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO DU 27 mars 2014

Conformément au vote au cours de l'AG 2014, les articles 9 et 14 de nos statuts ont été modifiés

Le nouveau texte a été publié aux JO en août 2014

**Il est approuvé à l'unanimité**

**Art.9 : « Les convocations sont remises contre émargement aux propriétaires résidents (ou à leurs représentants), ou sont adressées sous pli recommandé au domicile qu'ils ont fait connaître ou sont envoyées par mail aux colotis qui ont donné leur accord »**

**Art.14 , 2<sup>ème</sup> paragraphe :**

**« - Pour les propriétaires présents ou représentés et ayant voté favorablement à l'ensemble des décisions, et pour les propriétaires absents et non représentés, le PV de l'AG sur lequel figurent les décisions est déposé dans leur boîte aux lettres, ou envoyé en courrier simple au domicile qu'ils ont fait connaître ou envoyé par mail s'ils ont donné leur accord.**

**-Pour les propriétaires présents ou représentés, n'ayant pas voté favorablement à l'ensemble des résolutions, le PV de l'AG est adressé sous pli recommandé avec AR »**

### 3- RAPPORT MORAL ET ACTIVITE 2014

Le bureau a porté ses efforts sur les points suivants :

➤ Convivialité dans le hameau

fête des voisins (14 septembre) et pot d'accueil pour les nouveaux arrivants (7 juin)

➤ Communication, échanges :

Site web asldulavoir : n'hésitez pas à le consulter et y déposer vos messages et vos questions

➤ Au plus près des propriétaires :

- raccordement à la fibre : voir point 7

- problèmes de canalisations dus le plus souvent à des racines d'où **l'importance des élagages** ; en cas d'engorgements ou de fuites appeler la Lyonnaise des Eaux qui déterminera la responsabilité et vous indiquera la marche à suivre.

- rappel des règles de ramassage des ordures : les cartons qui ne rentrent pas dans la poubelle jaune doivent être déposés à côté de la rouge le jour de ramassage de celle-ci

SA MD

Les végétaux qui ne rentrent pas dans les sacs doivent être attachés en fagots ne dépassant pas 1 m de long et en hiver ne sont ramassés qu'une semaine sur 2 (voir les jours sur le site ou le calendrier de la mairie) et penser à nettoyer le trottoir.

Si vous souhaitez que le SIOM ramasse vos sacs en fond de raquette, nous le demander.

#### Simplification des tâches administratives

Envois par mails : 140 propriétaires reçoivent leurs appels de charges par mail

**Recouvrement des charges** : 44 propriétaires règlent par virement

Une dizaine de propriétaires ne respectent pas le délai ; par conséquent nous appliquerons dorénavant strictement les termes de nos statuts, à savoir

6€ de pénalités lors de la 1<sup>ère</sup> relance par lettre recommandée 1 mois après l'appel et 25€ de pénalités 1 mois après la 1<sup>ère</sup> relance

Si nécessaire nous réviserons le montant de ces pénalités l'année prochaine

Nous n'avons pas eu de problèmes de voisinage à déplorer.

#### ➤ Sécurité – TSIP

2 voitures volées et un cambriolage ; fermer les volets la nuit

TSIP a amélioré ses rondes pour les rendre moins prévisibles et ils ont baissé légèrement leur tarif.

#### ➤ Entretien du quartier

Peu de dérapages ; néanmoins, veiller à l'entretien des peintures extérieures et à la taille des haies surtout le long des raquettes

#### ➤ Country club : le fond de commerce a été vendu ; au début, activité de traiteur et événementiel ;

La dette de loyer sera couverte par la vente.

#### ➤ Relations avec la mairie : les services techniques réagissent rapidement à nos demandes : remplacement des ampoules des lampadaires, rebouchage des trous et récemment réfection du rondpoint de l'entrée et marquage au sol

Nous remercions tous ceux qui nous aident et nous soutiennent de façon régulière ou ponctuelle (membres ou non du bureau, notamment pour la distribution des convocations) ; c'est grâce à l'action positive de chacun que règne une ambiance sympathique dans le hameau et qu'il y fait bon vivre. Nous adressons nos condoléances à la famille de Michel Gerbaud récemment décédé et nous le remercions pour son action efficace dans la tâche ingrate de « récupérer » les impayés de charges qu'il a assumée pendant de nombreuses années

## **4- RAPPORT FINANCIER -APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2014**

Philippe Legoll présente et commente les différents tableaux projetés, joins à la convocation.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité, les comptes de l'exercice 2014 Et donne quitus à l'unanimité au trésorier**

## **5- ELECTIONS DES SYNDICS**

Pour Ginette Khuat Duy, Philippe Legoll et moi-même, le mandat est à expiration

Ils se représentent

### **VOTE POUR L'ELECTION DES SYNDICS**

**Sont élus, membres du syndicat pour 3 ans, Ginette Khuat Duy, Philippe Legoll et Danièle Rousseau**

Stephan Arnoult (147) rejoint notre équipe ; nous les remercions.

## **6- ESPACES VERTS**

#### ➤ Travaux effectués ; outre les travaux contractuels, un Saule mort dans l'espace commun Lavoir/La Mare, ainsi qu'un Prunus mort dans notre espace central et un Cercis mort le long de notre rocade ont été abattus.

L'élagage des liquidambers est à prévoir

On peut attendre pour les Cercis

Pour le reste un diagnostic sera effectué en 2015.

SA  
MLD  
AD  
2

- Remise en cause du contrat avec Verespace ; pour consulter la concurrence après plus de 15 années avec la même entreprise, nous avons dénoncé le contrat actuel et effectué un appel d'offres auprès de 3 entreprises ; Verespace a refusé de répondre à l'appel d'offres.
  - Seule l'entreprise Voisin a accepté de nous faire une proposition d'un montant moins élevé que le contrat actuel. Par ailleurs ils présentent les atouts suivants :
    - Prestataire de la mairie depuis de nombreuses années
    - Ils ont effectué un métré très précis de nos espaces verts
    - Ils ont accepté tous les points de notre cahier des charges « espaces verts »
    - Point mensuel avec un interlocuteur dédié
    - Montant inférieur de 6% par rapport à celui de Verespace actuel
- Nous avons donc signé un nouveau contrat démarrant le 1<sup>er</sup> Avril avec un engagement de leur part de ne pas augmenter leurs tarifs pendant 3 ans et engagement de notre part de travailler avec eux pendant ces 3 ans.

Une présentation de l'entreprise est faite

## 7- DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE POUR LE TRES HAUT DEBIT

Denis Flacelière décrit la façon dont s'est déroulé le raccordement à la fibre pour 74 propriétaires, pas toujours sans difficultés mais nous n'avons pas eu à engager de frais

Orange reste pour l'instant la seule offre Fibre

Nous avons procédé au remplacement de 5 couvercles de chambres de tirage (cassés ou impossibles à refermer) par une entreprise conseillée par la CAPS THD

Après réflexion, nous pensons nécessaire de garder la provision de 20 000€ restante ,afin de pouvoir intervenir lors du raccordement d'autres propriétaires ou pour remplacer des couvercles de chambres (nous avons déjà dépensé 4 000€) ; il nous appartient de maintenir les chambres et fourreaux en bon état.

<b>VOTE : Garder la provision de 20 000€    approuvé à l'unanimité</b>
--

## 8- MODIFICATIONS ARCHITECTURALES – CAHIER DES CHARGES

Nous n'avons pas eu cette année de demandes « classiques », de type surélévation, agrandissement, velux...

Dominique Breton a répondu à quelques demandes d'information sur le choix des portes, des portails ou autres.

Un propriétaire a installé des panneaux solaires ; il expose le résultat...

Nous avons adopté depuis plusieurs années une certaine souplesse quant à l'application du **cahier des charges**, mais nous restons vigilants pour l'entretien (peintures extérieures, rampes de garage, portails...) et intransigeants sur certains points comme l'interdiction des brise vues, les normes clôtures, la taille des haies (surtout le long des raquettes) ; tous ces points constituant l'image et la valeur de notre hameau.

Une visite sera faite auprès des propriétaires chez qui sont relevées des non conformités.

**Bacs sur les terrasses** des Rambouillet et des Mansart : des propriétaires les ont retirés en raison du fait qu'ils contiennent de l'amiante et qu'ils provoquent des problèmes d'étanchéité des terrasses ; Dans un souci d'esthétique et d'harmonie générale, nous cherchons des solutions de remplacement que nous vous proposerons

Malheureusement la maison du n°32 inhabitée, est de plus en plus dégradée et la solution n'a pas été trouvée

## 9- BUDGET

Philippe Legoll présente et commente le budget joint à la convocation

<b>VOTE POUR LE BUDGET 2015: le budget est adopté à l'unanimité</b>
---

## 12- ANIMATION DU HAMEAU

Un pot d'accueil sera organisé pour les nouveaux propriétaires le 6 juin (en principe) 4 ou 5 nouvelles familles y seront conviées et les locataires également

SA MD AB

Et la prochaine voisinade est prévue le 6 septembre (au lendemain de la journée des associations) ; nous y inviterons notre facteur qui fait partie du quartier

### 13- QUESTIONS ECRITES

2 questions (N°73 et N°124) portant sur les problèmes de stationnement

Lecture des 2 lettres ; il s'agit d'un problème de voisinage difficile à résoudre entre voisins sans créer de conflit regrettable et d'autre part d'un problème de sécurité

Impossible à traiter au cours de cette assemblée mais suffisamment important pour justifier la création d'un groupe de travail auquel chaque personne intéressée peut participer afin de pouvoir proposer des solutions au cours de l'Assemblée 2016

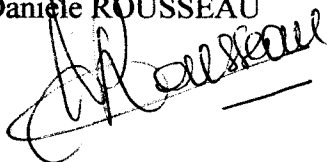
En attendant, nous rappelons qu'il est **strictement interdit de se garer en fond de raquette** pour permettre à tous les véhicules ( voisins, visiteurs, livreurs et sécurité...) d'effectuer un demi-tour sachant qu'il est interdit d'en sortir en marche arrière ; ; éviter également de se garer le long de notre rocade trop près d'un virage et nous vous recommandons également de garer au maximum vos voitures sur votre terrain privatif ; garage, rampe de garage (même s'il y a un portail) ou terrain aménagé et de respecter la limitation de vitesse.

Fin de la séance à 21h45

Suivie d'un pot amical

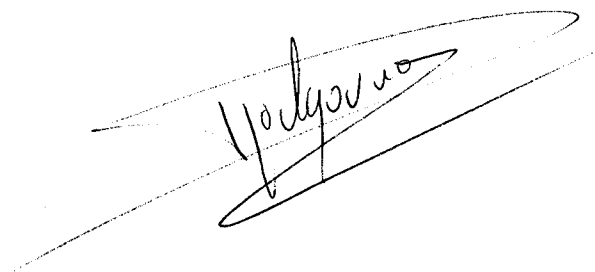
La présidente

Danièle ROUSSEAU



La secrétaire

Magali DJOCHGOUNIAN



Scrutateurs

Stéphan ARNOULT

